



Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Nicolas Franck
Président de l'APPEP

à Madame Calvez
et Monsieur Marcon,
chargés de la mission de réflexion sur les travaux à mener
pour transformer la voie professionnelle

Paris, le 10 février 2018

Madame la Députée
Monsieur le Directeur

Lors de l'audience que M. Kerrero a accordée à l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public le 8 février 2018¹, l'APPEP a appris que le travail de concertation de votre mission était achevé. M. Kerrero nous a invités à vous adresser une contribution dans les plus brefs délais.

Nous suivons par la présente sa bienveillante recommandation.

L'APPEP aurait pourtant souhaité être auditionnée par votre mission de transformation de la voie professionnelle scolaire. Nous considérons en effet que la philosophie doit trouver toute sa place dans l'enseignement professionnel.

Les questions que pose la philosophie sont des questions que se pose tout être humain. Ces questions ne sont pas abstraites, mais font écho à l'expérience de chacun. La philosophie, par exemple, donne aux élèves l'occasion de réfléchir sur le rapport entre nature et culture, sur la technique ou encore sur le travail. Elle permet à tous les élèves d'instaurer un rapport critique à leurs certitudes et, en remontant aux principes de leurs représentations, de désarmer les stériles conflits d'opinion. En lien avec les disciplines générales et professionnelles, la philosophie peut aider à une meilleure structuration du langage des élèves de lycée professionnel.

¹ <https://wp.me/p7cX3r-1p9>

Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

C'est la raison pour laquelle l'APPEP souhaite l'introduction progressive et concertée d'un enseignement de la philosophie en lycée professionnel. Il y a là un enjeu démocratique et républicain.

Toutefois, la présence de la philosophie en lycée professionnel ne saurait se réduire à un saupoudrage, source de malentendus, de divisions et de détournements de toutes sortes. Cet enseignement ne doit pas non plus être abandonné à des expérimentations menées par des professeurs de l'enseignement général ou technologique, qui interviennent de l'extérieur et de manière ponctuelle dans les lycées professionnels.

Afin d'assurer effectivement et correctement cet enseignement, la philosophie doit s'installer dans les lycées professionnels comme une discipline scolaire parmi celles qui y sont déjà enseignées. À cet effet, l'APPEP demande que la philosophie devienne l'une des disciplines de recrutement des professeurs de lycée professionnel dans le cadre des CPLP.

Si la philosophie était introduite, selon ces conditions, dans les lycées professionnels, l'APPEP souhaiterait être associée à l'élaboration du programme et à la définition des exercices adaptés aux besoins des lycéens et à la structure du lycée professionnel.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que votre rapport pourra prendre en compte cette proposition et nous tenons à votre entière disposition si vous vouliez nous rencontrer.

Nous vous prions, Madame la Députée, Monsieur le Directeur, d'agréer nos salutations les plus respectueuses,

pour le bureau de l'APPEP, son président,

Nicola FRANK.